



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Détails de la réunion du Conseil d'administration tenue le 13 avril 2026 Réunion extraordinaire

Salutations / Bienvenue !

Le 13 avril 2026, le Conseil d'administration s'est réuni dans le cadre d'une réunion extraordinaire principalement consacrée à la planification de la gouvernance, à la mobilisation des parties prenantes et à l'harmonisation organisationnelle relativement à l'examen proposé de l'efficacité organisationnelle ainsi qu'à la prochaine assemblée générale annuelle (AGA). Tout au long de la réunion, le Conseil est demeuré concentré sur ses responsabilités de surveillance de la gouvernance, de transparence et de soutien à un leadership organisationnel stable dans un contexte marqué par une mobilisation accrue des parties prenantes et une complexité croissante à l'échelle du secteur.

La réunion a comporté d'importantes discussions à huis clos portant sur des questions organisationnelles confidentielles et des considérations liées à la gouvernance. Le Conseil a reconnu l'importance d'un leadership réfléchi et coordonné alors que l'organisation continue de composer avec une dynamique systémique complexe et se prépare à la prochaine phase de ses travaux en matière de gouvernance et de mobilisation des parties prenantes.

L'un des principaux points à l'ordre du jour concernait les recommandations du Comité de gouvernance et d'éthique relativement au processus de demande de propositions (DP) pour l'examen proposé de l'efficacité organisationnelle, ainsi qu'aux échéanciers connexes de mobilisation des parties prenantes. À la suite des discussions, le Conseil a approuvé un échéancier révisé et les prochaines étapes visant à faire progresser l'examen après l'AGA. Cette approche prévoit le lancement d'une mobilisation élargie des parties prenantes après l'AGA ainsi que l'ajustement de la portée et de l'élaboration de l'examen en fonction des commentaires recueillis dans le cadre de ce processus de consultation.

Le Conseil a également appuyé la poursuite des échanges entre la direction du Conseil et les membres votants des catégories A, B et C afin de discuter de l'orientation proposée et de maintenir une communication ouverte concernant les efforts de modernisation de la gouvernance et les priorités organisationnelles. Les administrateurs et administratrices ont souligné l'importance de la transparence, de la collaboration et de la création d'occasions permettant aux parties prenantes de contribuer de façon constructive aux discussions entourant la planification future de l'organisation.

La direction a présenté une mise à jour concernant le paiement des cotisations des organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS) ainsi que le statut des membres votants. Le Conseil a pris acte du fait que tous les paiements des OPTS avaient été reçus avant l'échéance du 10 avril 2026, ce qui signifie que tous les OPTS reconnus à titre d'organismes affiliés étaient en règle pour l'année civile 2026.



Le Conseil a également discuté de la correspondance reçue indiquant que certains OPTS souhaitent toujours parvenir à une résolution concernant diverses préoccupations plus larges liées à la gouvernance et aux ententes de collaboration avant ou pendant le processus de l'AGA. Les discussions ont démontré une volonté continue de maintenir un dialogue respectueux et des processus de gouvernance clairs tout en soutenant la stabilité organisationnelle.

Le Conseil a également reçu une mise à jour concernant les plans visant à relancer les discussions sur les ententes de collaboration à compter du 1er mai 2026, notamment grâce à la participation de Janis Riven, consultante en gouvernance, afin de soutenir un processus de découverte et de consultation auprès des OPTS. L'objectif de cette démarche est de mieux comprendre les préoccupations particulières, de cerner les points d'harmonisation et de favoriser un dialogue constructif concernant les futurs cadres de collaboration.

De plus, le Conseil a approuvé les critères d'élection des dirigeantes et dirigeants en vue du processus d'élection des officiers du Conseil qui aura lieu après l'AGA de 2026. Ces travaux s'inscrivent dans les efforts plus vastes du Conseil visant à assurer la continuité de la gouvernance et la planification de la transition du leadership déjà en cours.

Tout au long de la réunion, le Conseil a continué de faire preuve d'une approche axée sur la gouvernance et tournée vers l'avenir, mettant l'accent sur la stabilité, la transparence et la mobilisation constructive alors que Canada Équestre poursuit l'avancement de ses priorités stratégiques et se prépare à la prochaine AGA ainsi qu'au cycle de transition du Conseil d'administration..

Respectueusement présenté,

Lisa Robertson

Présidente

Au nom de Canada Équestre et de son conseil d'administration, ceci conclut le Rapport de la présidence de la réunion du conseil d'administration tenue le 13 avril 2026.

Favoriser l'amour des chevaux et du sport pour la vie.